



Public concerné

Tout public à partir de 16 ans.

Prérequis

Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 35 heures en présentiel

Nombre de participants : 6 à 12 personnes

Actualisation : Formation continue annuelle obligatoire après obtention du diplôme

Equivalence : Le PSE niveau 1 valide automatiquement le PSC1

Cursus de formation : Le PSE niveau 1 est un prérequis pour l'accès au PSE niveau 2.

Attestation : Délivrance d'un certificat de compétences de sécurité civile "secouriste".

Modalités pratiques et logistiques

Matériel : L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

Intervenants : Formateurs sapeurs-pompiers diplômés d'Etat, titulaires du certificat de compétences de "Formateur aux premiers secours" (PAE FPS) et à jour de leurs formations continues.

Evaluation : Tout au long de la formation

Validation : L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Le stagiaire doit valider 6 compétences distinctes durant la formation.

Afin de garantir une progression pédagogique constante, l'emploi de fiches individuelles de formation et d'une fiche de suivi individuelle est utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Documentation : Un manuel de formation conforme aux référentiels est remis à l'issue de la formation

Logistique : Places de parking et commerces de restauration à proximité (Restauration non assurée dans la prestation)

Objectifs

Faire acquérir, à toute personne, les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Débouchés

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type pisteurs secouristes, surveillants de baignade...

Il est le 1^{er} échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois d'équipiers au sein d'une équipe constituée ou au sein d'un binôme de secours dans diverses associations agréées de sécurité civile.

Contenu de la formation

Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours » en vigueur.

Les thèmes abordés sont :

- Cadre juridique
- Protection et sécurité
- Hygiène et asepsie
- Les bilans
- Les étouffements
- Les hémorragies
- La victime est inconsciente
- L'arrêt cardiaque
- Les détresses (neurologiques, respiratoires, circulatoires)
- Les atteintes traumatiques (plaies, brûlures, traumatismes du squelette)
- Les malaises

Les cas concrets pourront être organisés et adaptés pour tenir compte des besoins spécifiques des stagiaires.

Planification

Intra-entreprises : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet.

Individuels : Dates consultables sur notre site internet

Références réglementaires

Arrêté du 24 août 2007 (modifié) fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 1" et conforme aux recommandations de décembre 2022

Accessibilité aux personnes handicapées

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de l'UDSP.